

Valence, le 8 décembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JOURNÉE DU 8 DÉCEMBRE 2018 Point de situation à 10h55

Des actions ont lieu en Drôme depuis ce matin et entraînent des perturbations de la circulation sur certains accès et axes routiers, dont :

- les accès à l'autoroute A7 à Montélimar Nord, Montélimar Sud, Valence Nord et Valence Sud.
- l'accès à la zone commerciale du rond point de l'Europe à Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Par ailleurs, la sortie de l'autoroute A7 à Montélimar Sud reste interdite pour des raisons de sécurité.

A Valence, la circulation dans la zone d'activité commerciale des Couleures peut être ralentie. Pour rejoindre la zone commerciale des Couleures, les axes suivants, entre autres, sont possibles :

- à l'Ouest : par la rue de la Belle Meunière et le chemin de Saint-Marcel-lès-Valence,
- à l'Est : par la route d'Alixan (D171) puis le chemin des contrebandiers.

Le préfet de la Drôme reste attaché à la fois à la liberté d'aller et de venir et à la liberté d'expression, qui doivent être conciliables à tout moment au bénéfice de nos concitoyens.

Il appelle ainsi les manifestants à leur sens des responsabilités et **rappelle que l'activité commerciale a des impacts directs sur l'emploi, l'attractivité et le développement économique des territoires.**

Le préfet condamne les dégradations commises ce matin sur un bâtiment des Finances Publiques à Nyons. Celles-ci ont nécessité une intervention des sapeurs-pompiers, qui est toujours en cours. Une enquête a été diligentée par le Groupement de gendarmerie de la Drôme.

Pour suivre l'actualité des services de l'État dans la Drôme :

Facebook : www.facebook.com/prefet26

Twitter : [@Prefet26](https://twitter.com/Prefet26)

Site internet : www.drome.gouv.fr